

Démarche : Demande d'agrément agence de presse

Organisme : Direction générale des médias et industries culturelles (DGMIC) |
Commission paritaire des publications et agences de presse

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Ministère de la culture
COMMISSION PARITAIRE DES PUBLICATIONS ET AGENCE DE PRESSE
Mél : agencespresse@culture.gouv.fr
Tél : 01 40 15 38 53 / 01 40 15 38 41 - Fax : 01 40 15 38 95
182, rue Saint-Honoré 75033 PARIS Cedex 01

Ordonnance n°45-2646 du 2 novembre 1945 modifiée
Décret n°97-1065 du 20 novembre 1997 modifié

Conformément à l'article 1er de l'Ordonnance n° 45-2646 du 2 novembre 1945 portant réglementation des agences de presse, seules les entreprises commerciales sont éligibles au statut d'agences de presse, excluant les sociétés civiles, les associations et les activités non commerciales.

Type de demande

Type de demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Première demande

☐ Renouvellement

☐ Nouvel examen

Date du précédent agrément

Date du précédent retrait ou refus

Demande d'agrément agence de presse

Identification

Date de début d'activité en tant qu'agence de presse

MM/AAAA

Dénomination ou raison sociale

La structure appartient-elle à un groupe ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Lequel ?

Structure

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Société "simple"

☐ Société mère

☐ Société filiale

☐ Etablissement

Statut juridique

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ SA

☐ SAS

☐ SNC

☐ SASU

☐ SARL

☐ SAPO

☐ SCA

☐ SCIC

☐ SCOP, SA

☐ SCOP, SARL

☐ SCOP, SAS

☐ EURL

☐ EI

☐ SDE

Demande d'agrément agence de presse

☐ sui generis

L'adresse de correspondance est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ L'adresse des bureaux (si différente de l'adresse du siège social)

☐ L'adresse du siège social

☐ Une autre adresse

Adresse des bureaux

Adresse de correspondance

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Prénom et NOM du directeur de l'agence

Article 9 de la loi n°86-897 du 1er août 1986

Le représentant légal de l'agence est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Le directeur de l'agence

☐ Une autre personne

Nom et prénom du représentant légal

Personne chargée du suivi du présent dossier

La personne en charge du suivi du dossier est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Le représentant légal de la structure

☐ Une autre personne

Prénom et NOM de la personne chargée du suivi du dossier

Numéro de téléphone fixe

Demande d'agrément agence de presse

Numéro de téléphone portable

Adresse électronique

Souhaitez-vous ajouter une autre adresse électronique ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Autre(s) adresse(s) électronique(s)

Adresse électronique

Adresse électronique

Adresse électronique

Renseignements sur l'agence

Activité principale de l'agence

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Presse écrite (imprimée ou en ligne)

☐ Audiovisuel

☐ Infographie

☐ Photographie

☐ Multimédia

Chiffre d'affaires (€)

du dernier exercice clos ou des 6 derniers mois pour une première demande

Période considérée (pour le CA) :

du

au

Principaux clients

Joindre la liste détaillée du chiffre d'affaires par clients avec répartition média et hors média.

Demande d'agrément agence de presse

Personnel :

Nombre total de salariés

Indiquez "0" le cas échéant

Parmi les salariés, nombre de journalistes

Indiquez "0" le cas échéant

...dont journalistes permanents

Indiquez "0" le cas échéant

...dont pigistes

Indiquez "0" le cas échéant

Parmi les salariés, nombre d'administratifs et autres

Indiquez "0" le cas échéant

Parmi les salariés, nombre d'intermittents ou techniciens

Indiquez "0" le cas échéant

Gérant salarié

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

La masse salariale indiquée est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Annuelle

☐ Mensuelle

Masse salariale annuelle

Veuillez préciser l'année concernée

Masse salariale mensuelle (préciser le mois entre parenthèses)

Bureaux :

Demande d'agrément agence de presse

Surface

En m²

Convention d'occupation (bail commercial)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Lieu d'activité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ A domicile

Déclaration sur l'honneur

En cochant cette case, vous certifiez sur l'honneur que les renseignements fournis sont sincères et véritables et, conformément aux dispositions de l'Ordonnance n°45-2646 du 2 novembre 1945 modifiée, que l'entreprise : - tire ses principales ressources de la fourniture à la presse d'articles, informations, reportages, photographies et autres éléments de rédaction ; - ne se livre à aucune activité de relations publiques ni ne fait de publicité en faveur des tiers ; - ne fournit pas gratuitement des éléments de rédaction.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Prénom et NOM du représentant légal

Dispositions législatives

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire qui concerne les entreprises individuelles et les personnes physiques nommément citées. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de la Commission paritaire des publications et agences de presse.

Article 441-6 du Code Pénal : Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu.

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Statuts à jour (datés et signés)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Certificat K bis du registre du commerce et des sociétés (de moins de 3 mois)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Détail par clients du chiffre d'affaires total correspondant au dernier exercice clos ou depuis le début de l'exercice pour les premières demandes, classé par catégories, médias et hors-médias (médias, institutionnels et entreprises, autres).

Demande d'agrément agence de presse

Cette liste, établie par le gérant de la société, doit être certifiée par un expert-comptable pour les entreprises disposant d'un chiffre d'affaires supérieur à 250 000 € et correspondre à au moins 6 mois d'activité pour les premières demandes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Note de présentation de l'entreprise précisant la nature de ses activités et ses perspectives d'évolution

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Compte de résultat du dernier exercice clos à la date du dépôt du dossier

Contrats commerciaux et/ou factures

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Contrat commercial et/ou facture

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Contrat commercial et/ou facture

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Contrat commercial et/ou facture

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie des bulletins de salaires des principaux collaborateurs pour un mois de référence ou DSN

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Convention d'occupation (bail commercial)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Déclaration sur l'honneur d'absence de fonds étrangers

Informations complémentaires

Vous avez la possibilité d'ajouter toutes autres informations complémentaires utiles pour l'appréciation objective de la situation de votre société et de son activité.

Documents complémentaires

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document complémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document complémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document complémentaire